

2. État initial de l'environnement

2.2 RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

2.2.3 Les zones humides et pièces d'eau :

• Définition :

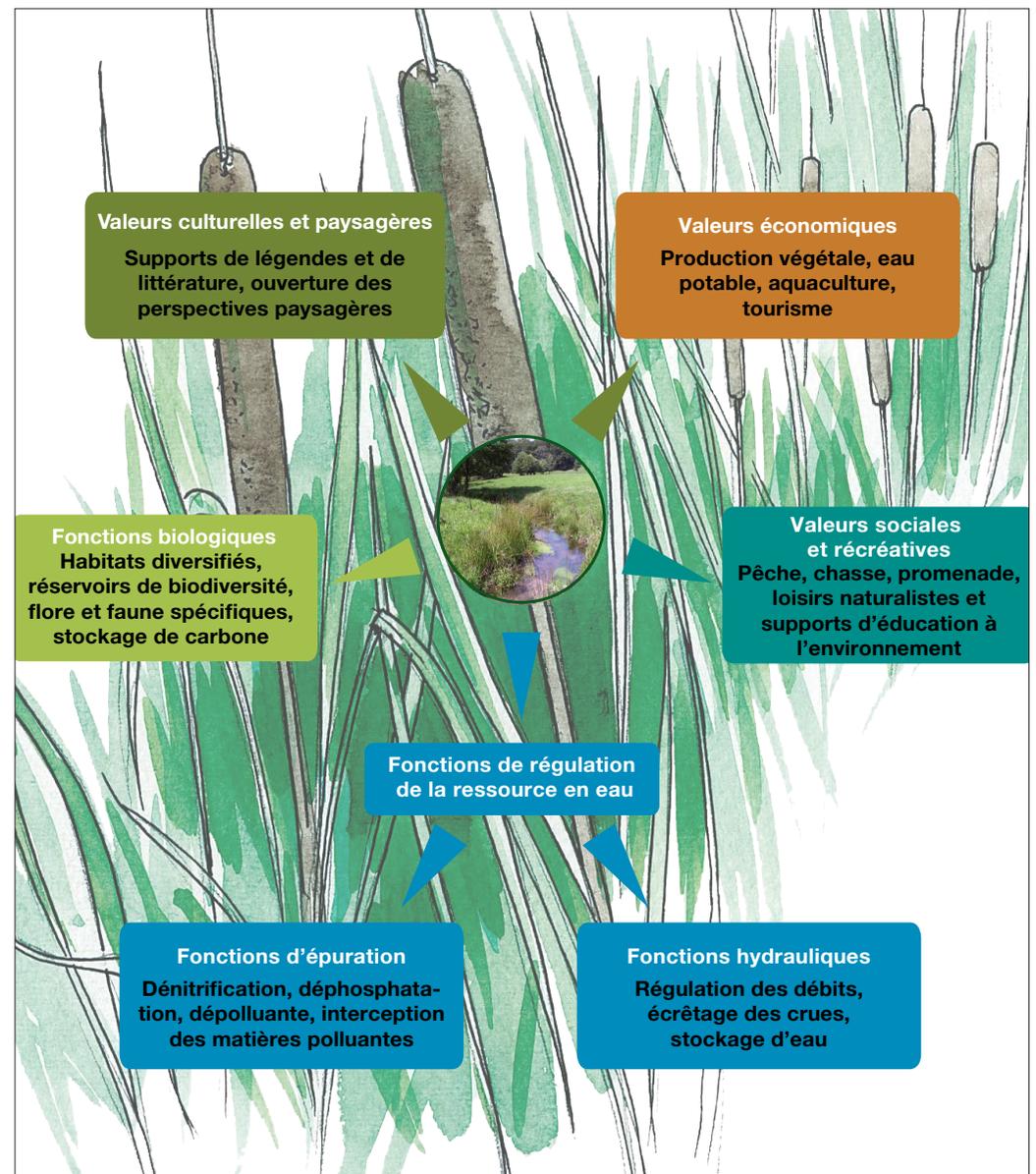
- Les zones humides sont « des terrains, exploités ou non, habituellement gorgés d'eau douce, de façon permanente ou temporaire. La végétation quant elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles, pendant au moins une partie de l'année » (définition du code de l'environnement).
- Les zones peuvent apparaître clairement humides en hiver et bien plus sèches en été. Ces milieux sont dynamiques dans le temps et l'espace : leur surface peut varier en fonction de l'évolution des apports et des pertes en eau.
- La faune qui fréquente les zones humides est également particulière, avec des espèces parfois rares et patrimoniales.

• Fonctions :

- Elles constituent des milieux complexes, aussi appelés «écotones», zones de transition entre terre et eau.
- Ces milieux assurent des fonctionnalités diverses, notamment liées à la ressource en eau : épuration des eaux de

surface, réduction des risques d'inondation par rétention d'eau, recharge des nappes, et soutien des débits d'étiage.

- Selon la législation en vigueur (loi sur l'eau de 1992, modifiée en 2006), les travaux de drainage et de remblais sont soumis à réglementation. En effet, au delà de 1000 m² de zones humides impactées, il est nécessaire de monter un dossier de déclaration auprès des services de l'état et un dossier d'autorisation à partir d'un hectare de zones humides impactées.



2. État initial de l'environnement

2.2 RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

2.2.3 Les zones humides et pièces d'eau :

- Les zones à dominante humide du territoire :

- Sur la zone d'étude, un inventaire a été réalisé par l'Établissement Public du Bassin de la Vienne.
- On remarque une grande majorité de prairies humides. Les autres zones humides également bien représentées sont les boisements humides ou boisements alluviaux. Ce sont eux qui constituent généralement les ripisylves.
- Ces boisements humides se développent le long des ruisseaux et rivières. Ces derniers constituent donc un maillage essentiel des corridors écologiques à l'échelle communale et extra-communale.
- Les prairies naturelles à joncs sont très présentes.
- On note la présence sporadique de tourbières (Bois du Lignac, la Nouaille).
- En milieu rural, les zones humides sont particulièrement sensibles aux éléments suivants :
 - Drainage, mise en culture ;
 - Déprise agricole : le milieu n'est plus entretenu et tend à s'enfricher ;
 - Comblement, remblaiement dûs à l'artificialisation des terres et

notamment à l'urbanisation ;

- Boisements : les boisements de résineux déstructurent le sol et ceux de peupliers sont de gros consommateurs d'eau ;
- Prélèvements abusifs : les prélèvements d'eau accrus en raison des besoins croissants (industrie, eau potable, agriculture) ;
- Pollutions par les produits phytosanitaires et les rejets d'activités humaines.



Boisement alluvial constituant la ripisylve du ruisseau des Colles
Source : 6t 2018



Prairie naturelle à jonc présente en fond d'alvéole
Trézin - Source : 6t 2018

LOCALISATION DES ZONES À DOMINANTE HUMIDE SUR LA COMMUNE DE LES BILLANGES



0 1 km

Réalisation : 6t / 2018 - Données : IGM

ZONES A DOMINANTE HUMIDE

■ Zone humide

2. État initial de l'environnement

2.2 RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

2.2.3 Les zones humides et pièces d'eau :

- Les pièces d'eau :

- Ce sont des étendues d'eau stagnante de taille plus ou moins grande. Il existe deux milieux spécifiques, les mares et les étangs.

- Une mare est une étendue d'eau de 1 à 5 000 m², temporaire ou permanente, où la profondeur est généralement inférieure à 2 mètres. Les mares constituent un écosystème à part entière avec leur fond recouvert de végétation. Elles abritent de nombreuses espèces animales et végétales qui interagissent entre elles et avec les écosystèmes voisins. Il existe plusieurs types de mare : la mare de prairie, la mare d'agrément, la mare de forêt, etc... Elles représentent toutes un habitat privilégié pour certaines espèces d'amphibiens telles que la Salamandre tachetée, la Grenouille agile ou encore l'Alyte accoucheur.

- Un étang est un « réservoir d'eau vidangeable et fait de main d'Homme. Quand il n'est plus exploité, il évolue vers un état d'équilibre qui l'apparente à un lac». Les étangs représentent, comme tous milieux humides, un réservoir de biodiversité. En effet, c'est

un milieu privilégié pour la reproduction, tout particulièrement la nidification des oiseaux. À titre d'exemple, plusieurs espèces de Hérons (qu'ils soient cendrés, pourpres ou encore garde-boeufs) affectionnent les roseilières des étangs pour se reproduire. Ce sont également des milieux affectés de nombreuses espèces d'amphibiens comme des Reinettes arboricoles et de reptiles comme des Couleuvres à collier.

- On note une présence relativement faible des mares et étangs sur le territoire communal. C'est l'habitat aquatique le moins représenté. Cette moindre représentation n'est pas forcément une faiblesse environnementale. En effet, si l'étang et la marre sont des habitats à part entière accueillant des espèces intéressantes, ils ont pour effet de réchauffer le cours d'eau qui les alimente en cascade. L'alimentation de pièces d'eau mène aussi à une hypoxie du milieu aquatique et in fine, nuit aux richesses halieutiques (mortalité des espèces).



2. État initial de l'environnement

2.2 RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

2.2.3 Les zones humides et pièces d'eau :

- Les cours d'eau :

Le territoire communal voit quatre principaux cours d'eau parcourir ses vallées :

- Rivière du Taurion : son lit marque la frontière communale sur ses façades Est et Sud. Il prend sa source sur le plateau de Millevaches au Puy de Groscher. Cet affluent de la Vienne représente une richesse environnementale majeure comme en atteste les périmètres Natura 2000 et ZNIEFF qui l'englobent.
- Ruisseau des Colles : Ce ruisseau de classe 1 prend ses sources sur la commune de Jabreilles-les-Bordes

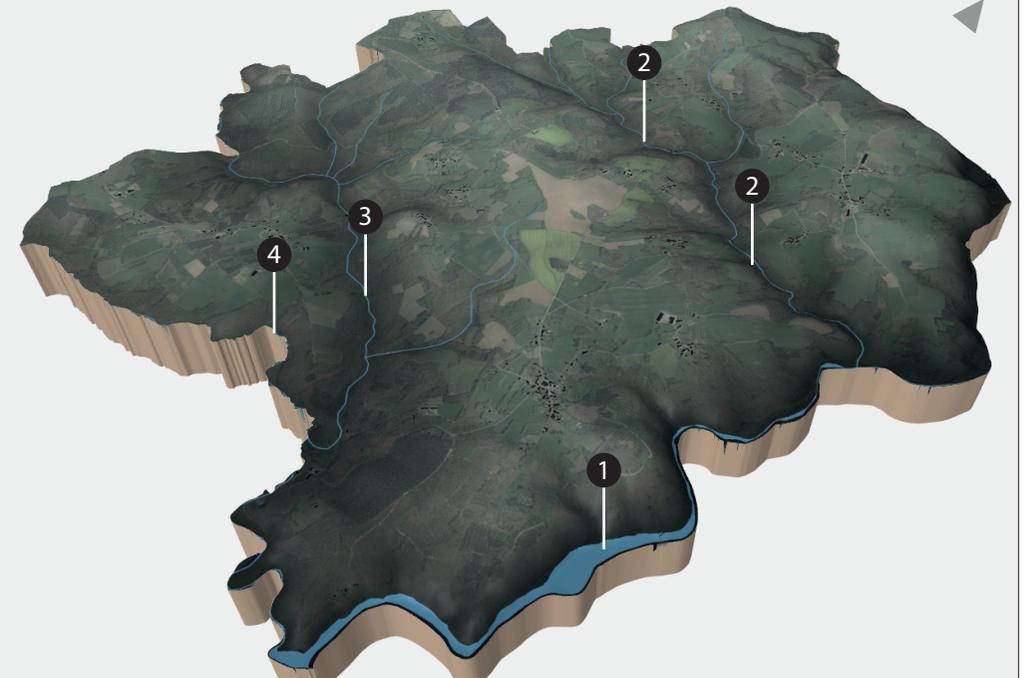
avant de traverser toute la commune de Les Billanges selon un axe Nord-Sud. Des micro-affluents prenant leurs sources sur le territoire communal affluent le Ruisseau des Colles

- Ruisseau des Égaux : Ce ruisseau prend sa source tout au Nord de la commune après le lieu-dit «Le Gros Hêtre», il traverse la commune selon un axe Nord-Sud avant d'affluer le Taurion au Sud du territoire communal.
- Ruisseaux de la Jonchère et de la Gance : Ce ruisseau de classe 1 prend sa source sur la commune voisine de la Jonchère-Saint-Maurice, il marque toute la limite communale Sud-Ouest.



Le Taurion - Source : 6t 2018

COURS D'EAU PARCOURANT LA COMMUNE DE LES BILLANGES



0 1 km

Réalisation : 6t / 2018 - Données : IGM

COURS D'EAU

- | | | | |
|---|--------------------|---|---|
|  1 | Rivière Le Taurion |  3 | Ruisseau des Colles |
|  2 | Ruisseau des Égaux |  4 | Ruisseaux de la Jonchère et de la Gance |

2. État initial de l'environnement

2.3 LES DIFFÉRENTS MILIEUX

2.3.1 Occupation du sol :

- Des boisements prédominants sur la commune :

- La présence majoritaire des boisements est liée au contexte géographique de la commune. Celle-ci est en effet située dans la région des Monts d'Ambazac, caractérisée par une topologie marquée.

- Les espaces agricoles prédominants :

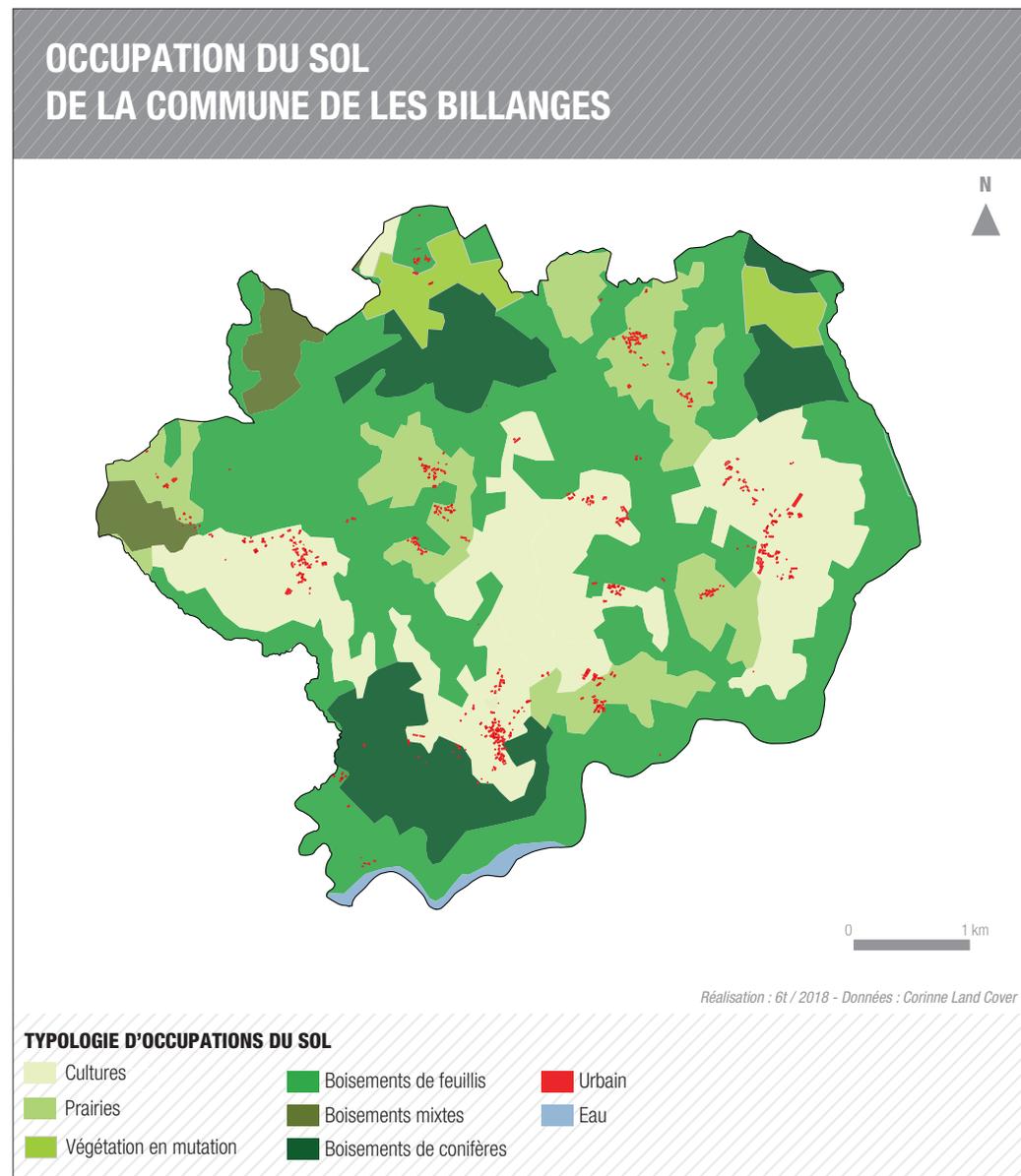
- Les espaces agricoles sont caractérisés par une majorité de prairies (695 ha environ). Ces secteurs sont situés sur des lignes de crêtes.

- Le milieu urbain marque peu le territoire :

- La cartographie, issue des données de la base Corine Land Cover de 2012, ne fait pas apparaître les unités urbaines (inférieures à 25 ha de surface). Le bâti a donc été ajouté à la carte.

- On peut voir que le bâti est situé sur l'ensemble de la commune et se retrouve sur les zones à dominante agricole, sous forme de hameaux et écarts agricoles.

Un territoire majoritairement sylvicole, avec une empreinte minime des activités humaines.



2. État initial de l'environnement

2.3 LES DIFFÉRENTS MILIEUX

2.3.2 Les milieux forestiers, boisés :

Les boisements sont des réservoirs considérables de biodiversité. Ils abritent une faune et une flore spécifiques en fonction de leur état, de leur vitalité et de la façon dont ils sont gérés ou protégés.

- La répartition des boisements à l'échelle du territoire :

- Les espaces boisés de la commune se situent majoritairement dans les vallons et sur les replats au Nord.
- Sur les zones à dominante agricole, on distingue tout de même de petits boisements en timbre poste.



Vue sur la vallée du Taurion - Source : 6t 2018

- La typologie des boisements :

- Les forêts présentes sur la commune sont en grande partie exploitées. C'est pourquoi ces forêts sont dites fermées, elles sont très denses avec un couvert

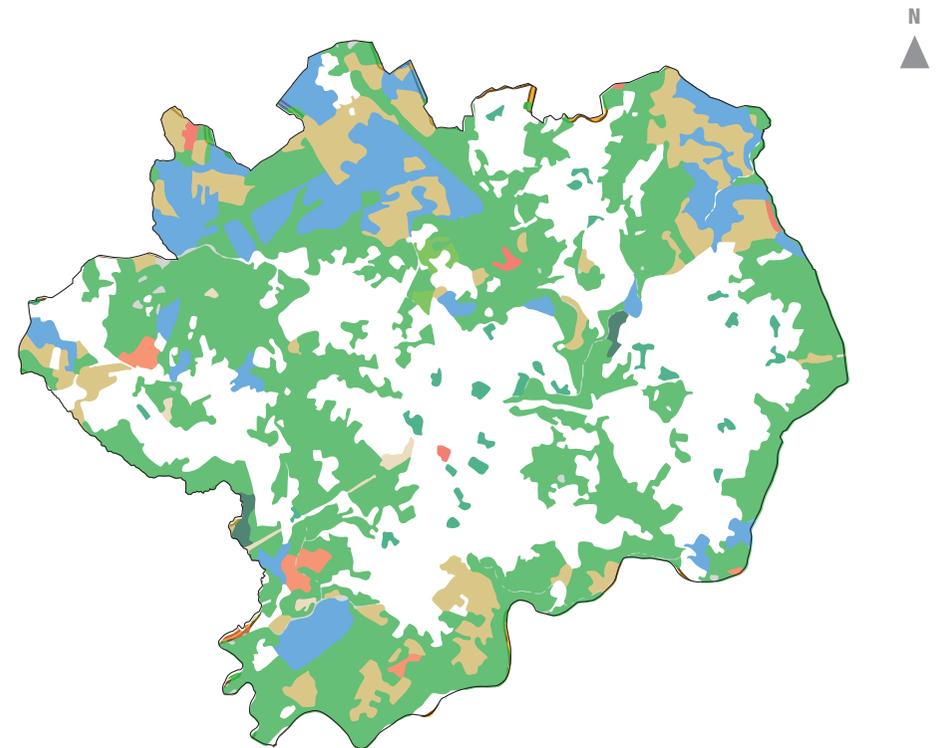
arboré supérieur à 40%.

- Certains boisements sont sans couvert arboré (inférieur à 10%). Il s'agit des forêts momentanément déboisées ou en régénération, ce qui est normal compte tenu des exploitations sylvicoles présentes. Le bois est utilisé principalement pour la construction et le bois-énergie. Cependant peu d'entreprises locales traitent les produits exploités.
- Les forêts de feuillus sont les peuplements les plus représentés (aplats verts sur la carte ci-contre). Il existe des peuplements monospécifiques (forêt composée d'une seule essence d'arbre) mais la majorité sont des peuplements mixtes (plusieurs essences). Les essences principales sont le Chêne pédonculé et le Châtaignier. Ce sont les forêts les plus intéressantes d'un point de vue écologique car elles abritent une biodiversité plus importante que les forêts monospécifiques.



Forêt de feuillus - Source : 6t 2018

INVENTAIRE FORESTIER DE LA COMMUNE DE LES BILLANGES



Réalisation : 6t / 2018 - Données : BD Forêt

TYPOLOGIE DES BOISEMENTS

- | | | |
|---------------------|----------------------------|--|
| Forêts de conifères | Forêts sans couvert arboré | Futaie mixte à conifères prépondérants |
| Forêt de feuillus | Forêts de chênes | |

2. État initial de l'environnement

2.3 LES DIFFÉRENTS MILIEUX

- Les forêts de résineux sont également présentes, mais sur de plus petites surfaces. Ces unités ont des origines liées à l'exploitation sylvicole et n'existaient pas dans les années 1950.
- Ces peuplements sont principalement composés de Douglas, arrivant à maturité. L'enjeu du reboisement et de la régénération des terres est donc fort.
- La présence des exploitations sylvicoles fait évoluer le taux de boisement de la commune depuis les années 1950, comme l'attestent les photos ci-contre. Les boisements ont peu à peu pris la place de terres agricoles délaissées.

ÉVOLUTION DES MILIEUX FORESTIERS SUR LA COMMUNE DE LES BILLANGES



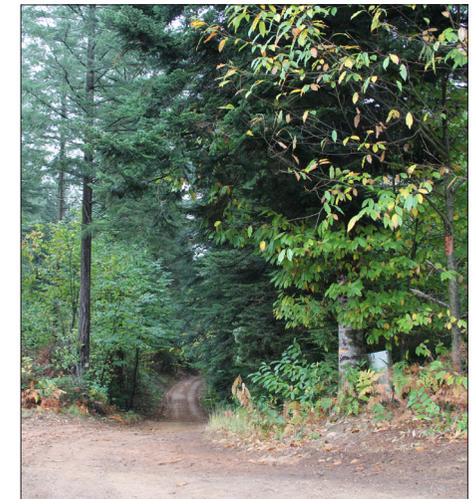
Boisements en 1950 - Source : Géoportail



Boisements en 2014 - Source : Géoportail



Exploitation de conifères - Source : 6t 2018



Piste forestière - Source : 6t 2018

2. État initial de l'environnement

2.3 LES DIFFÉRENTS MILIEUX

2.3.3 Le système bocager :

Le maillage bocager d'un territoire fait partie intégrante de son réseau de milieux terrestres propices à la biodiversité et constitutifs des continuités écologiques.

- Les haies bocagères :

- Il s'agit d'une formation végétale, à l'origine destinée à délimiter les parcelles agricoles. Les haies sont, en général, composées d'une à trois strates en fonction de la hauteur de la végétation. On retrouve systématiquement la strate herbacée avec une grande diversité de plantes spontanées, ne dépassant pas un mètre de hauteur. Entre un mètre et cinq mètres, c'est la strate arbustive. Enfin, au-dessus de cinq mètres, on trouve la strate arborée.

- Elles assurent de nombreux rôles majeurs dans le maintien des milieux, des paysages et de la biodiversité.

Pour les animaux, elles servent de refuge, de lieux de nourrissage et de couloirs de déplacement. Pour les milieux agricoles qu'elles encadrent, elles servent de brise-vent et retiennent les eaux de ruissellement. Enfin pour le paysage, elles rythment et structurent les vues et permettent l'insertion paysagère des bâtiments agricoles.

- Le maillage bocager de la commune de Les Billanges :

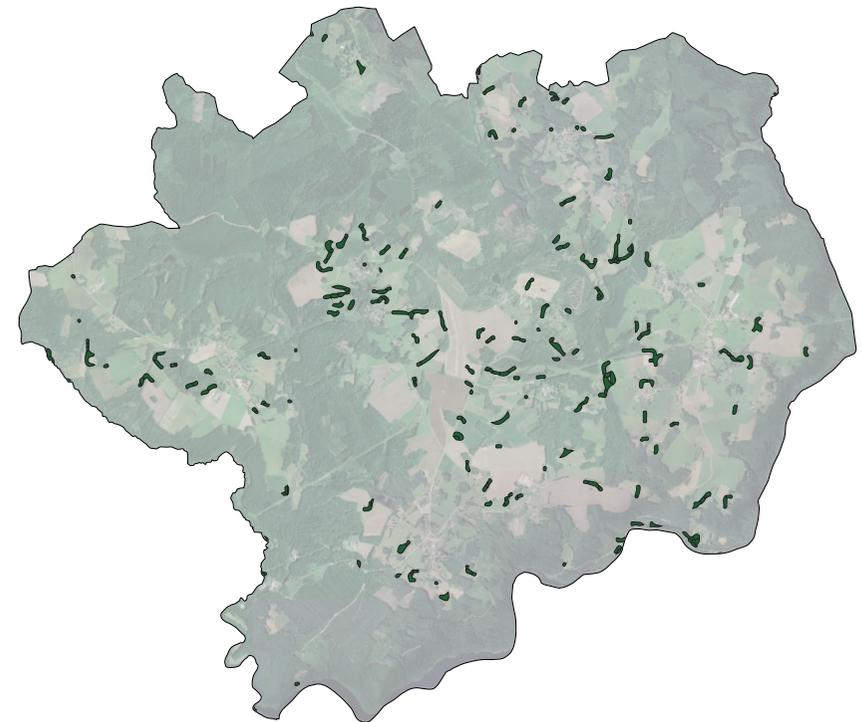
- Si le maillage bocager dense est caractéristique d'une grande partie du département de la Haute-Vienne, la commune de Les Billanges est insérée dans une partie du territoire qui présente peu cette formation végétale.

- Comme vu précédemment, les boisements sont très compacts et très denses, formant de grands ensembles homogènes. Le maillage bocager reliant ces entités est assez ponctuel et peu visible. Il ponctue assez peu les zones agricoles.



Haies arbustives en fond humide - Source : 6t 2018

MAILLAGE DE HAIES BOCAGÈRES SUR LA COMMUNE DE LES BILLANGES



0 1 km

Réalisation : 6t / 2018 - Données : SIGEMA

SYSTÈME BOCAGER

■ Haies bocagères

2. État initial de l'environnement

2.3 LES DIFFÉRENTS MILIEUX

2.3.4 Les milieux agricoles :

- Les champs cultivés et les prairies :

- La commune est tournée vers le bocage, comme peut en témoigner la carte ci-contre, qui révèle une prédominance des prairies.

- Les grandes cultures sont plus concentrées sur le cœur de la commune, là où les replats sont plus importants en terme de surface.

- Le petit nombre des haies bocagères donne par conséquent des espaces très grands et des paysages très ouverts surtout sur les hauteurs de collines.

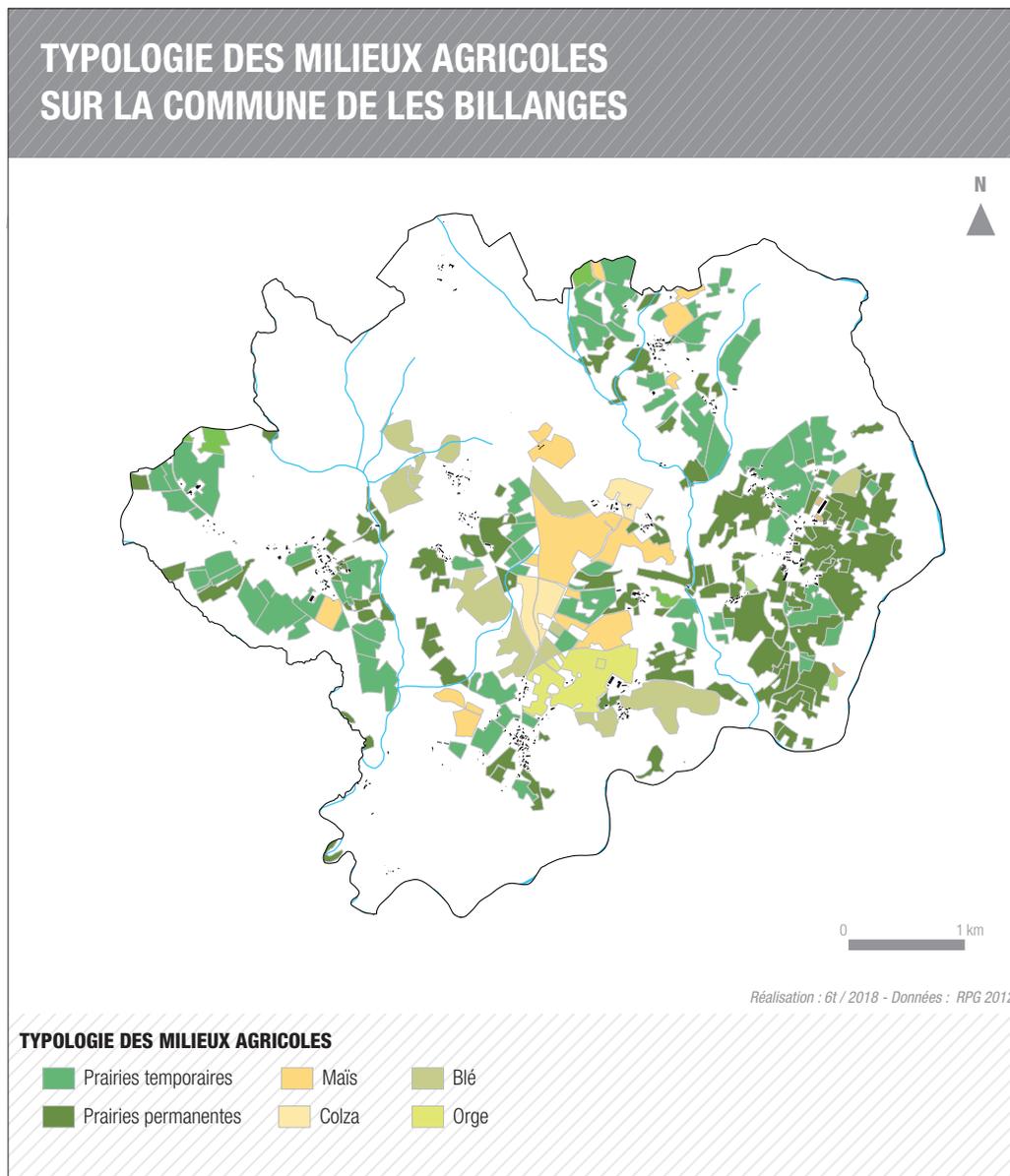
- Ce sont également des milieux favorables à la biodiversité, selon leur exploitation. Ainsi, il est possible d'y trouver des espèces de rongeurs mais également des rapaces y nichant.

- Si les prairies sont des milieux constants, les champs cultivés sont des milieux variables, qui offrent des refuges et des lieux de nourrissage seulement l'été. La faune qu'ils abritent change également en fonction des cultures pratiquées.

- Ces différents habitats sont vulnérables en particulier face aux activités humaines. Chaque habitat abrite une faune et une flore variées. Les modifications réalisées sur les habitats impactent donc les espèces qui y habitent.



Paysage agricole ouvert - Source : 6t 2018



2. État initial de l'environnement

2.4 LA BIODIVERSITÉ

2.4.1 Préambule :

- Un territoire riche :

La commune de Les Billanges abrite de nombreux sites présentant un intérêt écologique certain. Ces sites ont été identifiés à travers différentes appellations :

- Natura 2000, protection européenne réglementaire ;
- ZNIEFF de type I, site d'inventaire des espèces faunistiques ou floristiques et des milieux naturels ;
- ZNIEFF de type II, site d'inventaire des grands ensembles naturels riches et peu modifiés.

On compte 1 site Natura 2000, 2 ZNIEFF de type 1 et 1 ZNIEFF de type 2.

Ces différents sites seront détaillés dans les pages qui suivent.

On peut tout de même, à la lecture de cette première carte, identifier les caractéristiques de ces sites.

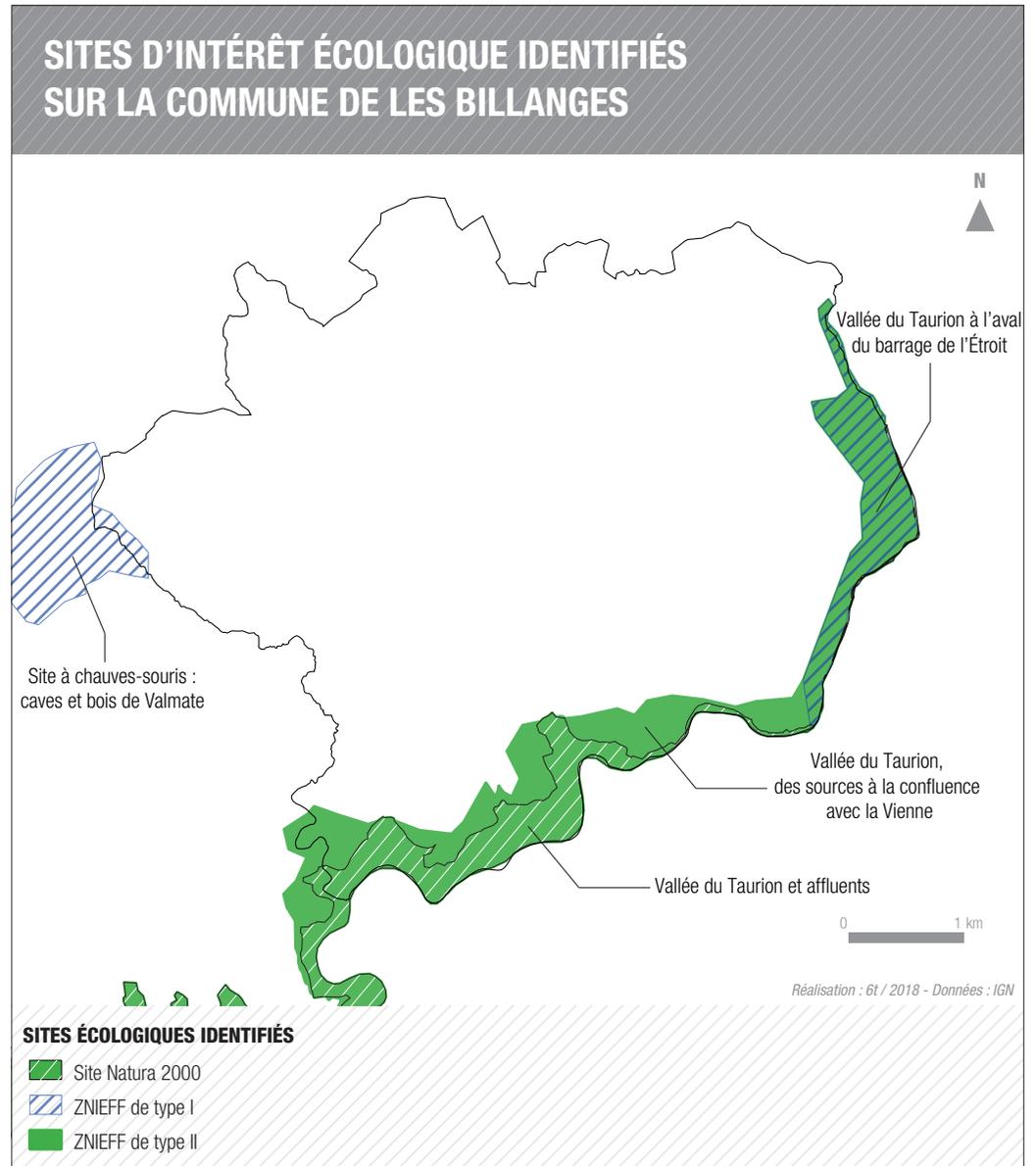
La première entité qui se distingue est la Vallée du Taurion. Elle est concernée par 1 site Natura 2000, ainsi qu'une ZNIEFF de type II et 1 ZNIEFF de type I.

Cet ensemble hydrographique montre un potentiel écologique très important lié aux milieux humides qu'il abrite et aux espèces faunistiques et floristiques adaptés à ces types de milieux (gorges sauvages et boisées, zones tourbeuses et landes humides, etc).

L'autre site identifié correspond aux terrains situés en périphérie du château de Valmate. Ces espaces très fréquentés sont le territoire de chasse de colonies de chiroptères comme le Grand Murin.

Les principaux enjeux concernant ces éléments naturels relèvent donc de la qualité des cours d'eau et de l'état des berges notamment, mais aussi du maintien de la végétation sur leurs abords. Leur vulnérabilité sera d'autant plus grande face à l'apparition d'activités, à l'artificialisation des sols, au remodelage des berges, aux éventuelles pollutions des eaux et à la fréquentation trop importante des hommes.

L'état et la préservation des milieux va également être fonction des activités présentes sur les territoires limitrophes aux Billanges, particulièrement ceux situés en amont des cours d'eau.



2. État initial de l'environnement

2.4 LA BIODIVERSITÉ

2.4.2 Les sites naturels réglementés :

- [Le site Natura 2000 : FR7401146 «Vallée du Taurion et affluents» :](#)

- **Superficie totale :** 5 000 hectares
- **Superficie communale :** 94 hectares

- **Caractéristiques biologiques :**

- Le site, désigné Zone Spéciale de Conservation (ZSC) par arrêté ministériel en date du 27/05/2009, est situé aux sources de la vallée du Taurion et présente un patrimoine culturel et paysager traditionnel remarquable du plateau de Millevaches. Les milieux présents correspondent à des gorges sauvages et boisées, des zones tourbeuses et des landes sèches ainsi que des pelouses, à la biodiversité biologique remarquable. Sur le plan faunistique, la ZSC présente un intérêt biologique fort pour les populations d'écrevisses à pattes blanches, les moules perlières et la loutre, hôte régulier des lieux. Plusieurs espèces végétales sont protégées au niveau régional et national telles que la Lycopode des tourbières et le Flûteau nageant. La structure animatrice de ce site Natura 2000 est le Conservatoire d'Espaces Naturels du Limousin. C'est lui qui a réalisé le Document d'Objectifs (DOCOB).

- **Habitats déterminants :**

- Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses ;
- Lacs eutrophes naturels ;
- Rivières des étages planitiaire à montagnard ;
- Landes humides atlantiques septentrionales ;
- Prairies à molinia sur sols calcaires ;
- Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin ;
- Tourbières ;
- Forêts alluviales.

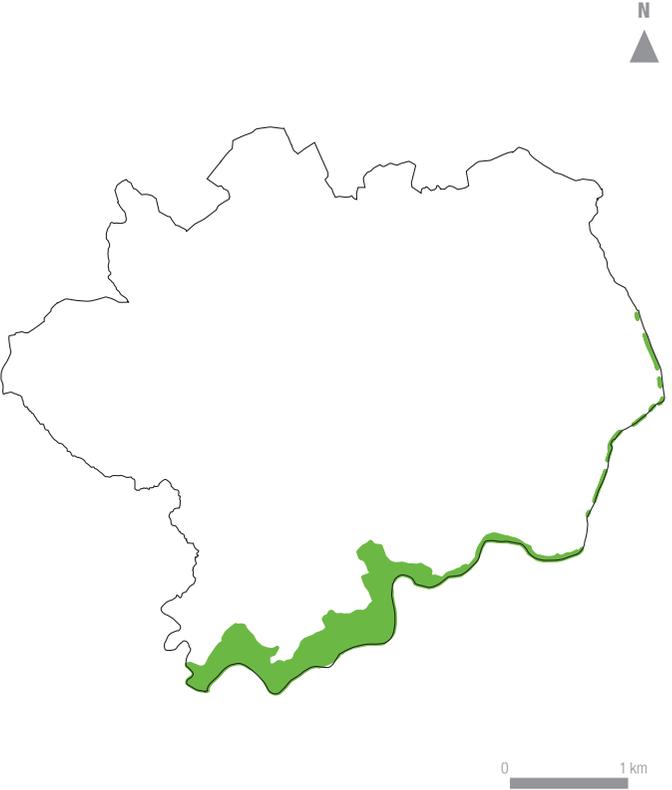
- **Espèces déterminantes :**

- Moule perlière ;
- Sonneur à ventre jaune ;
- Chabot ;
- Loutre.

- **Activités humaines pouvant influencer sur les milieux :**

- Coupe forestière (éclaircie, coupe rase) ;
- Élimination d'arbres morts ;
- Pâturage intensif ;
- Dépôts d'aliments pour le bétail ;
- Remembrement agricole ;
- Plantation forestière en milieu ouvert ;
- Pollution des eaux de surfaces ;
- Fermeture de grottes ou de galeries.

SITE NATURA 2000
«VALLÉE DU TAURION ET AFFLUENTS»



(2)

SITE NATURA 2000

■ Vallée du Taurion et affluents

PHOTOS

(1) Site Natura 2000 sur la commune de Les Billanges (6t 2018)

(2) Loutre d'Europe (INPN)

Réalisation : 6t / 2018 - Données : INPN

2. État initial de l'environnement

2.4 LA BIODIVERSITÉ

2.4.2 Les sites naturels réglementés :

- [Le site Natura 2000 : FR7401146 «Vallée du Taurion et affluents» :](#)

Le DOCOB présente des objectifs de conservation et un programme d'actions visant à préserver et à renforcer la qualité des milieux naturels et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire.

ORIENTATIONS DE GESTION DU DOCOB DU SITE NATURA 2000 «VALLÉE DU TAURION ET AFFLUENTS»		
Principes de gestion	Objectifs principaux	Actions
Préserver les habitats d'intérêt communautaire	<u>Éviter la destruction de certains habitats</u> - Favoriser la gestion de certains habitats forestiers. - Éviter la destruction d'habitats fragiles. - Favoriser la présence de la Bruchie des Vosges. - Maintenir l'habitat du Damier de la Succise. - Conserver l'habitat du Lucane cerf-volant. - Conserver l'habitat de la Barbastelle. - Conserver l'habitat de la Moule perlière.	- Irrégularisation des peuplements dans une logique non productive. - Création ou rétablissement de clairières ou de landes forestières. - Restauration des corridors de ripisylve. - Mise en défens d'habitats fragiles. - Pâturage extensif des stations de Damier de la succise et de Bruchie des Vosges. - Conservation des arbres sénescents disséminés ou en îlots. - Maintien des clairières, trouées et linéaires au sein de boisements feuillus. - Création de lisières étagées au contact d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire. - Décapage et étrepage pour la restauration des milieux ouverts.
	<u>Éviter la perturbation de certains habitats</u> - Éviter la perturbation des habitats aquatiques. - Maintenir un habitat de qualité du Sonneur à ventre jaune. - Préserver la tranquillité des gîtes à chauves-souris. - Lutter contre les espèces introduites envahissantes. - Préserver un habitat de qualité à l'Agrion de mercure.	- Stabilisation des berges. - Création ou restauration de mares pour le Sonneur à ventre jaune. - Mise en défens de l'habitat du Sonneur à ventre jaune. - Aménagement des gîtes à chauves-souris. - Lutte contre les espèces végétales introduites envahissantes. - Lutte contre le Ragodin.
	<u>Éviter la fermeture de certains habitats</u> - Éviter la fermeture des landes sèches, formations à genévriers et formations à nards. - Éviter la fermeture des habitats tourbeux ouverts. - Éviter la fermeture des mégaphorbiaies.	- Entretien des habitats ouverts secs. - Entretien des habitats tourbeux. - Fauche exportatrice triennale des mégaphorbiaies. - Aménagements de parcs clôturés.

Source : INPN

2. État initial de l'environnement

2.4 LA BIODIVERSITÉ

2.4.2 Les sites naturels réglementés :

- [Le site Natura 2000 : FR7401146](#)
«Vallée du Taurion et affluents» :

ORIENTATIONS DE GESTION DU DOCOB DU SITE NATURA 2000 «VALLÉE DU TAURION ET AFFLUENTS»		
Principes de gestion	Objectifs principaux	Actions
Améliorer les connaissances naturalistes	<u>Améliorer les connaissances sur certaines espèces</u> - Localiser les gîtes de chauves-souris.	- Amélioration des connaissances sur la localisation des gîtes à chauves-souris.
	<u>Réaliser des inventaires ou études supplémentaires</u> - Cartographie des habitats sur les extensions du périmètre Natura 2000. - Étudier les possibilités pour réduire le piétinement des berges par le bétail. - Favoriser une meilleure prise en compte des habitats aquatiques.	- Cartographie des habitats sur les extensions du périmètre du site. - Étude diagnostic pour réduire le piétinement des berges par le bétail en zones tourbeuses. - Création d'un outils pour l'enlèvement sélectif des embâdes. - Étude pour favoriser une meilleure gestion des étangs. - Création d'un comité technique «Moule perlière». - Étude spécifique à la présence de seuils.
Suivre l'efficacité des actions de gestion et animer la mise en œuvre du DOCOB	<u>Animer la mise en œuvre du DOCOB</u>	- Animation du DOCOB.
	<u>Suivre l'évolution de certains habitats</u> - Suivre l'évolution des habitats naturels d'intérêt communautaire.	- Suivis des habitats naturels d'intérêt communautaire.
Sensibiliser et informer les acteurs, usagers et le public	<u>Évaluer l'état de conservation des habitats d'espèces</u> - Suivre l'état de conservation de l'habitat des moules. - Suivre l'état de conservation de l'habitat du Sonneur à ventre jaune. - Suivre l'état de conservation de l'habitat du Damier de la Succise.	- Suivi des populations de moules. - Suivi des populations de Sonneur à ventre jaune. - Suivi des populations de Damier de la succise.
	<u>Impliquer les propriétaires et les usagers du site</u>	- Information et sensibilisation directe auprès des propriétaires et usagers. - Information et sensibilisation spécifique aux propriétaires de gîtes à chiroptères.
	<u>Mettre en place des outils d'information et de sensibilisation</u>	- Investissements visant à informer les usagers de la forêt. - Mise en place d'outils visant à informer et sensibiliser le public.

Source : INPN

2. État initial de l'environnement

2.4 LA BIODIVERSITÉ

2.4.2 Les sites naturels réglementés :

- [Le site Natura 2000 : FR7401146](#)
«Vallée du Taurion et affluents» :

HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE NATURA 2000			
Code	Nom	Superficie	Conservation
3110	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses	0,53 ha	Bonne
3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou <i>Isoteo-Nanojuncetea</i>	1,36 ha	Bonne
3140	Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp</i>	0,35 ha	Bonne
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	0,03 ha	Bonne
3260	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	244,5 ha	Bonne
4010	Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i>	30,5 ha	Bonne
4030	Landes sèches européennes	109,2 ha	Bonne
5130	Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	38,5 ha	Moyenne/réduite
6230	Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats silicieux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	33,7 ha	Bonne
6410	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleæ</i>)	333,3 ha	Bonne
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin	130 ha	Bonne
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	28,3 ha	Bonne
7110	Tourbières hautes actives	37,9 ha	Bonne
7120	Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	186,9 ha	Moyenne/réduite
7140	Tourbières de transition et tremblantes	28,3ha	Bonne
7150	Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>	16,7 ha	Bonne
91D0	Tourbières boisées	21,3 ha	Bonne
91E0	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i>	93,4 ha	Bonne
9120	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i>	119,1 ha	Bonne
9130	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	16,5 ha	Bonne
9180	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	2,63 ha	Bonne

Source : INPN

2. État initial de l'environnement

2.4 LA BIODIVERSITÉ

2.4.2 Les sites naturels réglementés :

- [Le site Natura 2000 : FR7401146](#)
«Vallée du Taurion et affluents» :

HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE NATURA 2000

Code	Taxon	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Conservation
1029	Invertébrés	<i>Margaritifera margaritifera</i>	Moule perlière	Moyenne/réduite
1032	Invertébrés	<i>Unio crassus</i>	Mulette épaisse	Moyenne/réduite
1044	Invertébrés	<i>Cœnagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	Moyenne/réduite
1065	Invertébrés	<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	Bonne
1083	Invertébrés	<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant	Bonne
1092	Invertébrés	<i>Austropotamobius pallipes</i>	Écrevisse à pattes blanches	Moyenne/réduite
6199	Invertébrés	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Écaille chinée	Bonne
1096	Poissons	<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de Planer	Bonne
1193	Amphibiens	<i>Bombina variegata</i>	Sonneur à ventre jaune	
1303	Mammifères	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	
1304	Mammifères	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	
1305	Mammifères	<i>Rhinolophus euryale</i>	Rhinolophe euryale	
1308	Mammifères	<i>Barbastella barbastellus</i>	Babarstelle commune	
1310	Mammifères	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minoptère de Schreibers	
1321	Mammifères	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	
1323	Mammifères	<i>Myotis bechsteinii</i>	Murin de Bechstein	
1324	Mammifères	<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	
1355	Mammifères	<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	Bonne
1385	Plantes	<i>Bruchia vogesiaca</i>	Bruchie des Vosges	Moyenne/réduite
1831	Plantes	<i>Luronium natans</i>	Flûteau nageant	Bonne
5315	Poissons	<i>Cottus perifretum</i>	Chabot commun	Bonne



Moule perlière - Source : INPN



Flûteau nageant - Source : INPN